

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI

Ruhengeri, le 7 décembre 1

N° 1194 / A.E.-café

OBJET

marchés cafés



Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien m'autoriser à organiser des marchés supplémentaires de café en territoire de Ruhengeri, aux marchés et dates ci-dessous:

Ruhengeri: 26-12-49

Kivuruga : 27-12-49

Gatonde : 28-12-49.

L'organisation de ces marchés me semble nécessaire pour éviter que les indigènes, qui ont encore un certain stock de café chez eux, ne vendent pas ce café en dehors de marchés contrôlés.

L'Administrateur de Territoire
ANTONISSEN W.

A Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I

CONFIRMATION.

TERRITOIRE
KISENYI

Loge/Agri Café
22/12/49

404819/Agri prière communiquer urgence à Terri-
toire Ruhengeri citation suivante marque accord
proposition votre lettre N° 1194/AE du sept écou-
lé stop attire attention prescrit nouvelle
ordonnance N°41/64 du douze décembre stop prix
minima café fixés ordonnance 41/56 du onze mai
être augmentés de six francs stop

RESIDENT RUANDA

pcc
[Signature]
Résidence-RUANDA

KIGALI

TERRITOIRE DU RUANDA_URUNDI.

KIGALI, le 1er décembre 1949.--

RESIDENCE DU RUANDA.

N° 3777/AGRI-Café.

U R G E N T .--

Objet:

Marchés café Byumba.--

*1952/AG
2/12/49*



Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous prier d'aviser d'urgence

les commerçants intéressés, qu'un marché de café sera organisé à Byumba les 9 et 20 décembre prochain.--

Le Résident du Ruanda, G. SANDRART,

Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

RUHENGARI